Feuille de Route

France Numérique Ensemble

Saint-Martin

Février 2026



Sommaire

Sommaire....2
1. Introduction et Contexte....3
2. Spécificités du territoire et Synthèse du diagnostic....5
Constats structurants....5
Observations critiques....6
Opportunités identifiées....6
Conclusion....7
3. Ambition et Positionnement de Saint-Martin....8
4. Gouvernance et Pilotage....9
5. FEUILLE DE ROUTE : PRIORITÉS D'ACTION ET FICHES ACTIONS....10
AXE 1 : MUTUALISER, COORDONNER, COMMUNIQUER ET FAIRE ENSEMBLE....11
Fiche Action 1.1 : Un pilote pour le collectif (Hub Territorial)....12
Fiche Action 1.2 : Groupement des acteurs et mutualisation financière....13
Fiche Action 1.3 : Association de Gestion des Fonds Européens (AGFE)....14
AXE 2 : Développer les compétences numériques....15
Fiche Action 2.1 : Sensibilisation massive du grand public....16
Fiche Action 2.2 : Diagnostic et parcours de compétences....17
Fiche Action 2.3 : Qualification des formateurs d'adultes....18
AXE 3 : Améliorer l'accès au matériel et à la connexion....19
Fiche Action 3.1 : Filière locale de reconditionnement informatique....20
Fiche Action 3.2 : Couverture territoriale et connexion....21
8. Arbitrages et engagements....22
9. Signataires....22
9. Annexes....23
ANNEXE 1 : Note stratégique d'Anis SXM concernant la création d'un fonds territorial d'inclusion numérique....23
ANNEXE 2. Lancement de la gouvernance locale de la feuille de route FNE....28
ANNEXE 3. Organisation des travaux....29
3.1 L'équipe conseil mobilisée et le calendrier des travaux....29
3.2 Le diagnostic territorial d'inclusion numérique....30
Une étude documentaire, et une tentative de mesure de l'indice de fragilité numérique local....30
Une série d'entretiens individuels ou collectifs pour approfondir l'étude des besoins des acteurs et comprendre les enjeux....30
3.3 Les travaux en immersion sur le territoire....31
Entretiens complémentaires sur site et visites de terrain....31
Ateliers de co-conception....31
3.4 Entretiens complémentaires et sécurisation du portage opérationnel de la feuille de route....32
3.5 Rédaction et signature de la feuille de route....32
ANNEXE 4 : Restitution des ateliers collectifs du 25 Octobre 2025....33
ANNEXE 5 : Estimation de l'indice de fragilité numérique de Saint-Martin....41

1. Introduction et Contexte

Dans la continuité de la stratégie nationale pour un numérique inclusif et du Conseil National de la Refondation (CNR) de 2022, l'État a engagé une démarche de territorialisation de sa politique d'inclusion numérique. Adoptée à l'issue d'ambitieuses concertations, France Numérique Ensemble constitue la feuille de route partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile en faveur de l'inclusion numérique pour la période 2023-2027

Prenant la suite de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif qui avait posé les bases d'une politique nationale, France Numérique Ensemble porte un objectif clair : permettre à tous les Français de développer leur culture numérique et de diversifier, en sécurité et en confiance, les usages qu'ils ont des services numériques.

5 axes permettent de structurer cette démarche, appelée à se décliner à la maille départementale dans tous les territoires français :

- ➔ Axe 1 : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fond d'ingénierie dédié (c'est dans ce cadre que la présente mission visant à co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique pour Saint-Martin a été financée).
- ➔ Axe 2 : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie.
- ➔ Axe 3 : Appuyer la structuration de la filière professionnelle de l'aide et de la médiation numérique pour garantir aux citoyens et usagers une qualité d'accueil et d'accompagnement. (Dans cette perspective, des formations pour les aidants numériques sont programmés pour le territoire de Saint-Martin dans le prolongement de la présente feuille de route).
- ➔ Axe 4 : Collecter selon la logique du dites-le nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter au fil de l'eau la politique publique.
- ➔ Axe transverse : intégrer et promouvoir pour chaque axe stratégique de France Numérique Ensemble, les démarches concourant aux communs numériques.

A Saint-Martin, la démarche d'élaboration d'une feuille de route territoriale d'inclusion numérique a été officiellement lancée en février 2025 à l'initiative de la Préfecture de

Saint-Martin, par la constitution d'une gouvernance associant une quinzaine de parties prenantes représentant les autorités territoriales et nationales, de nombreuses institutions, et des acteurs associatifs et privés concernés par l'inclusion numérique. Confiée à l'association ANIS Saint-Martin représentée par M. Jerry DESBONNES, et par POP Scop, représenté par M. Emmanuel LETOURNEUX, cette feuille de route locale est le fruit d'un travail collaboratif mené en 2025, incluant des entretiens approfondis, des visites sur site et deux ateliers de co-design réunissant une vingtaine d'acteurs publics et privés.



2. Spécificités du territoire et Synthèse du diagnostic

Constats structurants

1. **Un territoire aux défis multiples**

- Géographie et démographie complexes : Saint-Martin présente des spécificités uniques : île divisée en deux parties (française et néerlandaise), territoire montagneux créant des zones d'ombre, population multiculturelle avec 80 à 100 nationalités différentes.
- La reconstruction post-cyclone Irma (2017) a révélé et aggravé les fragilités numériques existantes.

Indicateurs alarmants :

- 39 % de la population déscolarisée et sans diplôme (Pacte ultramarin des compétences)
- 15 % de la population au RSA
- Taux de chômage des jeunes incomparable avec la Guadeloupe et l'Hexagone
- 6 900 usagers France Travail dont 34 % présentent une fragilité numérique

2. Une fracture numérique à géométrie variable

- **Infrastructures défaillantes** : malgré le déploiement de la fibre optique (50 % du territoire raccordé), 5 000 foyers sur 25 000 n'ont toujours pas accès à une connexion de qualité. Les coupures d'électricité fréquentes et la topographie montagneuse aggravent les difficultés d'accès.
- **Paradoxes d'usage** : les jeunes maîtrisent les usages ludiques du numérique (smartphones, jeux, réseaux sociaux), mais échouent sur les usages professionnels et administratifs. Simultanément, des adultes et des seniors restent éloignés du numérique par manque d'équipement, de compétences ou de confiance.

3. Multilinguisme : atout et obstacle

- **Enjeu linguistique majeur :** Une bonne partie de la population est plus à l'aise en anglais qu'en français alors que les sites administratifs sont uniquement en français. Cette réalité multilingue (français, anglais, créole, espagnol) constitue un frein supplémentaire à l'autonomie numérique, notamment pour les démarches administratives. Toutefois, plusieurs interlocuteurs soulignent que les publics sont familiarisés avec les applications numériques mobiles de traduction et d'interprétation.
- **Dimension culturelle** : L'inclusion numérique révèle des enjeux plus profonds : un rapport à l'écrit, à la langue française, à l'anonymat particulier et une culture du numérique différenciée selon les communautés présentes sur le territoire.

Observations critiques

1. **Initiatives dispersées et manque de coordination**

Multiplicité d'acteurs, absence de synergie : Chaque structure développe ses propres actions (ateliers numériques, formations PIX, accompagnements individuels) sans véritable coordination ni mutualisation des moyens. L'absence d'un schéma directeur territorial limite l'impact des interventions.Toutefois, la quasi-totalité des acteurs interrogés souhaitent progresser dans la coopération entre structures et s'engager dans des projets de mutualisation de moyens et de parcours coordonnés.

Exemple révélateur : France Travail et la Mission Locale travaillent sur des publics similaires avec des outils comparables, mais sans harmonisation des pratiques ni indicateurs communs.

Le "faire à la place de" plutôt que l'autonomisation

Logique d'assistanat prégnante : La plupart des structures pratiquent un accompagnement de type "faire à la place de" plutôt qu'une véritable montée en autonomie. Cette approche, facilitée par une "culture de se faire aider", ne résout pas structurellement la fragilité numérique.

Conséquence : Les usagers restent dépendants et ne développent pas de compétences durables.

2. **Inadéquation entre besoins et moyens**

Ressources humaines insuffisantes : Toutes les structures signalent un manque de personnel qualifié pour la médiation numérique. Les France Services fonctionnent dans des containers avec des moyens limités, les associations manquent de financements pérennes. De plus, certains agents publics connaissent eux-mêmes des difficultés avec les usages numériques. Les services civiques parfois mobilisés ne constituent pas une solution qualitative.

Équipements obsolètes : Les établissements scolaires disposent de matériels vieillissants, les ordinateurs en libre accès ne sont pas utilisés faute d'accompagnement, et aucune filière de reconditionnement n'existe pour valoriser le matériel informatique public.

Opportunités identifiées

1. **Dynamiques émergentes positives**

Innovation pédagogique :

- Utilisation de casques VR pour la découverte de métiers (Mission Locale)
- Voyages apprenants : acculturation aux métiers du Fablab au Canada (Mission locale)
- Expérimentations avec l'intelligence artificielle (Orange Digital Center)
- Projets intergénérationnels envisagés (France Travail)

- Développement des Territoires Numériques Éducatifs à Saint-Martin dans le cadre de l'expérimentation conduite avec l'académie de Guadeloupe, qui se matérialisera au 2e semestre 2026 par le déploiement d'ateliers de parentalité numérique dans les établissements scolaires.

Partenariats en développement : Orange Digital Center propose des modules clés en main, la plateforme DORA facilite la mise en réseau des partenaires, les liens avec la Guyane permettent de s'inspirer de bonnes pratiques. France Travail et la Mission locale recherchent des convergences opérationnelles entre structures, mais aussi avec les entreprises.

2. Potentiel socio-économique du numérique

Saint-Martin laboratoire : Le territoire pourrait devenir un territoire d'expérimentation pour l'inclusion numérique dans les Outre-mer, bénéficiant de sa dimension "à taille humaine" et de sa diversité culturelle. En outre, les usages numériques peuvent à terme constituer une alternative au manque de certaines infrastructures matérielles localement.

Liens emploi-formation : L'inclusion numérique peut devenir un levier d'employabilité, particulièrement dans les secteurs du tourisme et des services qui se digitalisent.

Conclusion

Saint-Martin présente tous les défis de l'inclusion numérique dans les Outre-mer, amplifiés par ses spécificités géographiques, culturelles et socio-économiques. Cependant, le nombre relativement faible des acteurs impliqués, la prise de conscience généralisée des enjeux et l'émergence d'initiatives innovantes créent une fenêtre d'opportunité pour susciter des coopérations innovantes et structurer une politique territoriale ambitieuse.

Le succès de cette démarche dépendra de la capacité des acteurs dans toute leur diversité (institutions, entreprises et associations) à dépasser la logique de silos pour construire un véritable écosystème collaboratif, ancré dans les réalités locales mais ouvert sur les coopérations régionales.

La feuille de route devra privilégier l'approche systémique plutôt que la multiplication d'actions ponctuelles, en plaçant l'autonomisation des publics et la création de valeur socio-économique au cœur de la stratégie territoriale.

3. Ambition et Positionnement de Saint-Martin

L'ambition est de construire un plan d'action stratégique réaliste, ambitieux et frugal. Saint-Martin se positionne comme un territoire capable de transformer son multilinguisme et sa diversité en atouts.

L'objectif est de passer d'une logique de silos à un **écosystème collaboratif**, plaçant l'autonomisation des publics et la création de valeur économique au cœur de la stratégie.

Dans ce contexte, la **Collectivité de Saint-Martin** souhaite clairement assumer ses prérogatives en matière de conduite d'une politique d'inclusion numérique endogène qui permet à court et à moyen terme de structurer la coordination des acteurs :

- ➔ Désignation d'un coordinateur au service de l'écosystème et de la politique publique locale,
- ➔ Emergence d'un "hub" local incarnant la volonté de mutualisation des acteurs,
- ➔ Accompagnement à la pérennisation de cette structuration.

4. Gouvernance et Pilotage

La mise en œuvre repose sur un rôle central de la Collectivité Territoriale (COM), aux côtés de l'Etat représenté par le Préfecture et la DEETS, pour embarquer les décideurs.

- **Pilotage stratégique :** Assuré par la Collectivité et l'État (Préfecture/DEETS), en lien avec les acteurs clés (CAF, France Travail). La collectivité de Saint-Martin s'organise pour structurer son organisation administrative afin de pouvoir pleinement porter et conduire sa stratégie numérique inclusive de territoire.

- **Pilotage opérationnel :** La feuille de route prévoit le financement d'un ETP (Équivalent Temps Plein) pour coordonner les acteurs et animer la communauté, qui jouerait le rôle d'un hub local pour l'inclusion numérique.

5. FEUILLE DE ROUTE : PRIORITÉS D'ACTION ET FICHES ACTIONS

La stratégie territoriale s'articule autour de trois axes majeurs visant à structurer l'écosystème, monter en compétences et équiper le territoire.

AXE 1 : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble

Enjeu : Passer d'une logique de silos et d'actions dispersées à un écosystème structuré capable de porter des projets d'envergure et de capter des financements complexes. Organiser une gouvernance coordonnée de l'inclusion numérique sur le territoire Saint Martinois.

AXE 2 : Développer les compétences numériques

Enjeu : Transformer la fragilité numérique en levier d'employabilité en diagnostiquant assez tôt les fragilités numériques et en adaptant l'offre de formation initiale et continue aux réalités locales (illettrisme, multilinguisme).

AXE 3 : Améliorer l'accès au matériel et à la connexion

Enjeu : Résorber la fracture matérielle (5 000 foyers non connectés) et créer une économie circulaire locale pour faciliter l'accès à des équipements abordables.

AXE 1 : MUTUALISER, COORDONNER, COMMUNIQUER ET FAIRE ENSEMBLE

Enjeu : Passer d'une logique de silos et d'actions dispersées à un écosystème structuré capable de porter des projets d'envergure et de capter des financements complexes. Organiser une gouvernance coordonnée de l’inclusion numérique sur le territoire Saint Martinois.



Fiche Action 1.1 : Un pilote pour le collectif (Hub Territorial)

Cette action est le pré-requis indispensable au pilotage de toute la feuille de route.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Financer un Équivalent Temps Plein (ETP) dédié exclusivement à la coordination. • Préfigurer un Hub territorial pour l'inclusion numérique. • Assurer l'animation de la communauté et le suivi des indicateurs.
Description	**Structuration de la communauté** des acteurs professionnels sous le pilotage de la collectivité, et organisation de sa gouvernance pour faciliter la tenue de la feuille de route. **Recrutement :** Embauche d'un chargé de mission "coordinateur, chargé de mutualisation". **Animation :** Organisation de réunions régulières, rédaction d'une charte d'adhésion pour les membres du réseau, et centralisation des données.
Calendrier	Démarrage immédiat (Horizon 1 an).
Pilotes	La SAS Tintamarre et l'association ANIS SXM ont manifesté leur intérêt pour cette mission.
Partenaires	La Préfecture, les services et opérateurs de médiation numérique existants.
Ressources	• **Financement ANCT CoConum :** 40.000 € sur 2 ans. • **Financement COM :** 40 000 € sur 2 ans à identifier. • Mise à disposition de locaux et moyens de fonctionnement courants.
Indicateurs	• Recrutement effectif du coordinateur.• Nombre d'adhérents à la charte du collectif.

Fiche Action 1.2 : Groupement des acteurs et mutualisation financière

Cette action vise à atteindre une taille critique pour répondre aux appels à projets (AAP).

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Permettre le co-portage financier des projets. • Répartir les coûts administratifs et d'ingénierie. • Améliorer le taux de succès aux appels d'offres nationaux et européens.
Description	1. **Veille mutualisée :** Mise en place d'une plateforme (type Wiki) pour lister les AMI/AAP et les alertes. 2. **Ingénierie financière :** Désignation d'un "chargé de mutualisation financière" au sein du collectif ou auprès d'un cabinet extérieur, pour chaque AAP ou appel d'offre visé. 3. **Conventionnement :** Établissement de conventions entre acteurs pour définir les clés de répartition des budgets.
Calendrier	Horizon 1 an.
Pilote	Le hub territorial d'inclusion numérique de Saint-Martin (collectif des acteurs territoriaux de l'inclusion numérique)
Partenaires	La Chambre Territoriale de l'ESS, un cabinet d'expertise comptable, la COM de Saint-Martin, cabinets conseil.

L'association ANIS SXM a produit une note stratégique préfigurant la création d'un fond territorial d'inclusion numérique qui a vocation à amorcer la dynamique de financement mutualisé des structures durant la phase d'initialisation de la feuille de route, et de permettre la préfiguration d'une capacité à mobiliser les fonds Européens de façon pérenne. [Voir ANNEXE 1]

Cette stratégie crée les conditions pour que la feuille de route puisse être déployée sans tarder, dans son entièreté.

Fiche Action 1.3 : Association de Gestion des Fonds Européens (AGFE)

Projet structurant à moyen terme ("Inconnu désirable").

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Sécuriser la gestion administrative des fonds européens (FSE+, FEDER). • Payer les petites structures de terrain à 30 jours (résoudre les problèmes de trésorerie). • Faciliter l'accès aux fonds pour les petits acteurs.
Description	1. **Création de l'interface :** Structure portant la gestion globale et administrative vis-à-vis de l'Europe et de la COM. 2. **Système de trésorerie :** Convention avec la COM ou une banque pour assurer l'avance de trésorerie. 3. **Sous-traitance :** Les structures de terrain deviennent "fournisseurs" de l'AGFE via des appels à projets internes simplifiés.
Calendrier	Horizon 2 à 3 ans (nécessite la maturité du collectif).
Pilote	Le Hub territorial d’inclusion numérique de Saint-Martin
Partenaires	Service Europe de la COM, Banques, DGA.

AXE 2 : Développer les compétences numériques

Enjeu : Transformer la fragilité numérique en levier d'employabilité en diagnostiquant de façon systématique les fragilités numériques et en adaptant l'offre de formation aux réalités locales (illettrisme, multilinguisme).



Fiche Action 2.1 : Sensibilisation massive du grand public

Action de démarrage rapide pour créer une demande d'accompagnement.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Faire prendre conscience de l'importance du numérique pour l'accès aux droits et l'emploi. • Lutter contre le non-recours aux droits lié à l'illectronisme.
Description	1. **Campagne Jeunes :** Actions sur les réseaux sociaux (TikTok, Instagram) avec défis et mini-séries. 2. **Campagne Seniors :** Presse locale, radio, affichage dans les lieux de vie (pharmacies, maisons de quartier). 3. **Événementiel :** Organisation de journées "Découverte du numérique" (cybersécurité, e-admin) dans les quartiers.
Calendrier	Démarrage rapide (1 an).
Pilotes	DEETS
Partenaires	CAF, Mission Locale, France Travail, Médiathèques, Territoires Numériques Educatifs.
Ressources	Budget estimé : **30 000 € sur 2 ans**. Partenariats privés (opérateurs) possibles.

Fiche Action 2.2 : Diagnostic et parcours de compétences

Action visant à rationaliser les parcours de formation.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Orienter efficacement les publics grâce à un diagnostic fiable.• Valoriser les compétences par une certification reconnue (Pix, CléA). • Adapter la pédagogie aux freins périphériques (langue, illettrisme).
Description	1. **Protocole unique :** Mise en place d'un diagnostic initial systématique (via PIX ou EVA) pour tout entrant en formation. 2. **Suivi longitudinal :** Évaluation à mi-parcours et certification finale. 3. **Intégration transversale :** Inclusion de modules numériques de base dans tous les parcours de formation professionnelle et CFA du territoire.
Calendrier	Horizon 1 an.
Pilote	Collectivité de Saint-Martin / Pôle Développement Humain / Pôle Développement Economique
Partenaires	France Travail (co-financeur), GIP PIX, organismes de formation agréés, Mission Locale, Territoires Numériques Educatifs, CARIF-OTEF.

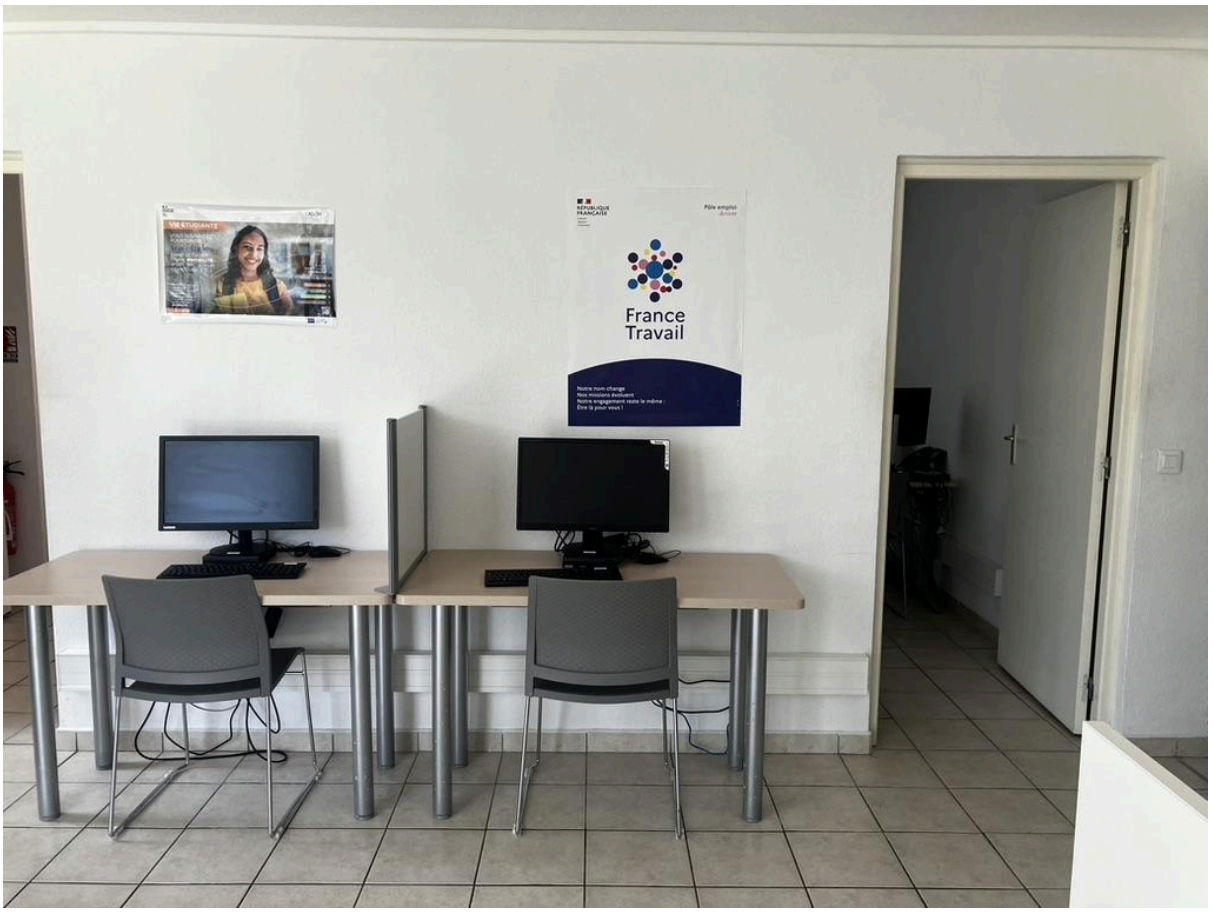
Fiche Action 2.3 : Qualification des formateurs d’adultes

Montée en gamme de l'offre de formation locale.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Atteindre 100 % de formateurs titulaires du CQP "Formateur d'adultes" sur le territoire. • Doter les formateurs de compétences en remédiation numérique.
Description	1. **Formation de formateurs :** Modules spécifiques sur la pédagogie numérique et la gestion des publics en difficulté (illettrisme/illectronisme). 2. **Sensibilisation des dirigeants :** Action auprès des responsables d'organismes de formation pour encourager la professionnalisation de leurs équipes. 3. **Certification :** Déploiement de sessions de CQP sur le territoire.
Calendrier	Horizon 1 an.
Pilote	DEETS / Collectivité de Saint-Martin - Pôle Développement Humain
Partenaires	CTEFOP, OPCO, France Travail, CARIF OTEF.

AXE 3 : Améliorer l’accès au matériel et à la connexion

Enjeu : Résorber la fracture matérielle (5 000 foyers non connectés) et créer une économie circulaire locale pour faciliter l’accès de tous les publics à du matériel informatique à prix solidaire.



Fiche Action 3.1 : Filière locale de reconditionnement informatique

Projet à dimension économique, sociale et écologique.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Fournir du matériel à bas coût aux foyers modestes. • Créer des emplois d'insertion via un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). • Structurer une filière ESS durable.
Description	1. **Sourcing :** Sensibilisation des administrations (COM, État) et entreprises aux obligations RSE pour récupérer les parcs informatiques amortis. 2. **Production :** Création d'un atelier de reconditionnement (diagnostic, effacement de données, réparation). 3. **Distribution :** Vente solidaire ou don aux publics identifiés par les travailleurs sociaux.
Calendrier	Horizon 2 ans.
Pilotes	SAS Tintamarre
Partenaires	ADEME, DEETS (aides au poste), Pôle développement durable de la COM.
Ressources	Financements FSE+, dons en nature de parcs informatiques.

Fiche Action 3.2 : Couverture territoriale et connexion

Lutte contre les zones blanches et déploiement de lieux d'accès.

Rubrique	Détails de l'action
Objectifs	• Déployer un Espace Public Numérique (EPN) dans chaque quartier. • Résorber les zones blanches et grises (liées à la topographie). • Faciliter l'accès internet à domicile.
Description	1. **Maillage EPN :** Cartographie de l'existant, équipement de nouveaux lieux et recrutement d'animateurs formés. 2. **Connexion individuelle :** Étude technique et partenariat avec les bailleurs sociaux pour des offres inclusives. 3. **Communication :** Faire connaître les lieux d'accès gratuits existants.
Calendrier	Horizon 1 à 2 ans.
Pilote	SAS Tintamarre
Partenaires	Etat, Collectivité de Saint-Martin, Conseils de quartiers, Bailleurs sociaux, Opérateurs télécoms.

8. Arbitrages et engagements

Mme DEBRUGE, responsable SLR à la Préfecture de Saint-Martin a approuvé en décembre 2025 les orientations de la présente feuille de route.

Mme PETRINE, Directrice Générale des Services de la Collectivité de Saint-Martin, a approuvé le 12 janvier 2026, les orientations de la présente feuille de route et proposé que la collectivité en pilote le déploiement.

Nous remercions les représentants de l'Etat et de la collectivité pour leur soutien sans faille et leur engagement au service d'une politique d'inclusion numérique coordonnée et stratégique, adaptée aux réalités du territoire. Nous remercions l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs, et tous les professionnels de l'inclusion numérique à Saint-Martin, pour le temps, l'énergie et la détermination consacrés à la co-élaboration de cette feuille de route.

9. Signataires

(Espace réservé pour les signatures de la Préfecture, de la Collectivité Territoriale et des partenaires clés).

9. Annexes

ANNEXE 1 : Note stratégique d’Anis SXM concernant la création d’un fonds territorial d’inclusion numérique

NOTE STRATÉGIQUE

Contribution d'ANIS à la feuille de route France Numérique Ensemble de Saint-Martin

Objet : Proposition argumentée pour la création d'un fonds mutualisé de financement de l'inclusion numérique à Saint-Martin

1. Contexte et diagnostic territorial

Le territoire de Saint-Martin est confronté à une **fracture numérique structurelle, durable et multidimensionnelle**, qui constitue un frein majeur à l'accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle, ainsi qu'à l'égalité des chances.

Cette situation est aggravée par plusieurs **spécificités territoriales et socio-économiques** :

- Un **indice de fragilité numérique (IFN)** élevé, évalué à **6,5/10 en 2024**, traduisant une vulnérabilité persistante des populations, malgré les investissements récents réalisés dans les infrastructures numériques.
- Des **disparités territoriales importantes**, avec la persistance de **zones blanches ou sous-équipées**, notamment dans les quartiers de **Quartier d'Orléans** et **Sandy Ground**, accentuant les inégalités d'accès.
- La présence de **publics particulièrement exposés à l'exclusion numérique** :
  seniors isolés, jeunes en situation de décrochage scolaire ou professionnel, familles monoparentales, personnes non ou peu francophones.
- Un **contexte socio-économique fragile**, marqué par :
  - un **taux de chômage élevé** (environ 30 %),
  - un **faible niveau de qualification** (39 % de la population sans diplôme),
  - un **environnement multilingue** (français, anglais, créole), nécessitant des dispositifs d'accompagnement adaptés.
- Une **offre d'accompagnement numérique fragmentée**, reposant sur une pluralité d'acteurs (associatifs, institutionnels, opérateurs), mais insuffisamment coordonnée.

Le **rapport d'étonnement** souligne à cet égard :
« des initiatives dispersées et un manque de coordination », avec une logique dominante de "faire à la place de", au détriment d'une réelle autonomisation des publics.

L'**atelier de co-design du 23 octobre 2025**, réunissant les acteurs locaux, a permis de confirmer ce diagnostic partagé et d'identifier comme **enjeu prioritaire** la nécessité de **mutualiser, coordonner et structurer l'écosystème de l'inclusion numérique**, afin de passer d'actions ponctuelles à une **stratégie territoriale intégrée**, cohérente et durable.

---

2. Argumentaire : pourquoi un fonds mutualisé est une solution adaptée à Saint-Martin

2.1. Répondre à la dispersion des financements et des initiatives

- Les acteurs de l'inclusion numérique (France Travail, Mission Locale, associations, opérateurs, collectivités) interviennent aujourd'hui de manière largement **cloisonnée**, avec des **financements éclatés**, souvent liés à des appels à projets ponctuels.
- Cette dispersion limite la lisibilité de l'action publique, génère des **doublons** et complique la montée en charge de projets structurants.
- La création d'un fonds mutualisé permettrait de **centraliser les ressources financières**, d'optimiser leur allocation et de **cibler les priorités territoriales**, en particulier les zones blanches et les publics les plus vulnérables.

2.2. Amplifier l'impact grâce à une gouvernance partagée

- Le fonds serait placé sous l'égide d'une **instance de gouvernance partenariale**, associant la Collectivité de Saint-Martin, les services de l'État, les opérateurs, les associations et les acteurs privés.
- Cette gouvernance partagée favoriserait :
  - la coordination stratégique,
  - la complémentarité des actions,
  - la mise en cohérence avec la feuille de route France Numérique Ensemble.
- Le fonds faciliterait la mise en œuvre de **projets structurants**, identifiés collectivement lors de l'atelier de co-design, notamment :
  - la **mutualisation des moyens financiers** (*chantier « Se grouper pour financer des actions coordonnées »*),
  - la création d'une **filière locale de reconditionnement informatique**, à la fois levier d'emploi local et d'accès solidaire aux équipements,
  - le déploiement d'**espaces publics numériques (EPN)** et de **médiateurs numériques itinérants**, au plus près des habitants.

2.3. Adapter l'action publique aux spécificités locales

- Un fonds spécifiquement **dédié au territoire de Saint-Martin** permet d'intégrer pleinement les **réalités linguistiques et culturelles**, à travers :
  - des supports pédagogiques multilingues,
  - une médiation assurée en créole et en anglais.
- Il offre également la possibilité de cibler prioritairement les **zones identifiées comme les plus fragiles par l'étude IFN** (Sandy Ground, Quartier d'Orléans), ainsi que les **publics éloignés du numérique** (seniors, familles monoparentales, publics non francophones).

2.4. Sécuriser et pérenniser les financements

- Le fonds mutualisé constitue un **outil de levier financier**, permettant d'attirer et de combiner :
  - des financements publics (État – FNE, CAF, Europe – FSE+),
  - des contributions d'opérateurs et de fondations,
  - des partenariats privés (ex. Orange Digital Center).
- Il offre aux porteurs de projets une **visibilité financière pluriannuelle**, indispensable à la professionnalisation des actions et à leur pérennisation, au-delà des logiques de financement ponctuelles.

2.5. S'inspirer de bonnes pratiques éprouvées

- Le **fonds départemental de la Vendée** constitue un exemple opérationnel probant :
  - gouvernance partagée (Préfecture, GIP, CAF),
  - critères d'éligibilité alignés sur une feuille de route territoriale,
  - capacité à financer à la fois l'ingénierie, l'animation et les projets innovants.
- À Saint-Martin, le fonds pourrait être porté par la **Collectivité**, en partenariat avec la **SEM Tintamarre**, l'État et les acteurs locaux, avec une **dotation pluriannuelle garantissant la stabilité et la lisibilité du dispositif**.

3. Proposition de dispositif adapté à Saint-Martin

3.1. Objectifs du fonds

- Financer des **actions coordonnées d'inclusion numérique**, en cohérence avec la feuille de route France Numérique Ensemble.
- Soutenir l'**animation et la structuration de l'écosystème local** (poste de coordinateur, observatoire territorial de l'inclusion numérique).
- **Faciliter l'accès aux financements** pour les petites structures associatives, via une simplification des procédures et un accompagnement renforcé.

3.2. Gouvernance proposée

- **Comité de pilotage** :
  Collectivité de Saint-Martin, Préfecture, DEETS, CAF, France Travail, Orange Digital Center, SAS Tintamarre, associations de médiation numérique.
- **Instance opérationnelle** :
  animation assurée par un **chargé de mission mutualisé**, conformément à la proposition issue de l'atelier (*« Un pilote pour le collectif »*).
- **Appui consultatif** :
  mobilisation du **GRAIN local** pour l'analyse qualitative et l'évaluation des projets.

3.3. Sources de financement potentielles

- État (France Numérique Ensemble), Collectivité de Saint-Martin, CAF.
- Fonds européens (FSE+).
- Partenariats avec les opérateurs (Orange, SFR) dans le cadre de leurs engagements RSE.
- Mécénat privé (fondations, entreprises locales).

3.4. Projets éligibles en priorité

- **Infrastructures et accès** : déploiement de la fibre dans les zones blanches, équipement numérique des logements vacants.
- **Accompagnement humain** : médiateurs numériques itinérants, ateliers multilingues, formation des aidants.
- **Équipement solidaire** : reconditionnement, prêts de matériel, tarification sociale.
- **Innovation pédagogique** : ressources numériques trilingues, certification des compétences (PIX, CléA).

4. Conclusion : une opportunité stratégique pour Saint-Martin

La création d'un **fonds mutualisé d'inclusion numérique** à Saint-Martin constitue une **nécessité stratégique** pour :

- **Fédérer durablement les acteurs du territoire** autour d'objectifs communs et de résultats mesurables.
- **Optimiser l'utilisation des financements publics et privés**, dans un contexte de ressources contraintes.
- **Accélérer la réduction des inégalités numériques**, en ciblant prioritairement les populations et les territoires les plus fragiles.
- **Inscrire l'inclusion numérique comme politique publique structurante et pérenne**, au-delà des projets ponctuels.

En conséquence, **ANIS recommande d'intégrer cette proposition comme axe structurant de la feuille de route France Numérique Ensemble de Saint-Martin**, avec un **calendrier de mise en œuvre dès 2026**, en s'appuyant sur les dynamiques positives existantes (Orange Digital Center, initiatives locales de médiation, engagement des acteurs institutionnels et associatifs).

ANNEXE 2. Lancement de la gouvernance locale de la feuille de route FNE

Le lancement officiel de la feuille de route d'inclusion numérique de Saint-Martin est organisé le 22/02/2025 par Mme Debruge responsable SLR à la Préfecture de Saint-Martin, dans les locaux de la Préfecture de Saint-martin en présence des personnalités suivantes :

Institution	Nom, prénom
Asso Five B / Conseillère numérique	BARTIS Marie
Préfecture de Saint-Martin	DEBRUGE Hellène
TINTAMARRE	GUMBS Gilles
COM St Martin resp maisons France service	FACORAT Micheline
Etat /PDV	JUHEL Corinne
Vice -Rectorat de Guadeloupe/St Martin	TORREZ Henri
CAF	MARTINEAU Valérie
FRANCE TRAVAIL	PIERRE JUSTIN Keezy
LA POSTE	BIDARD Ludovic
ITSEE	WINNIKI Philippe
CGSS	RABINAUD Gina
JIELLE FORMATION	LAURENT Joceline
ORANGE ANTILLES GUYANE	ROQUELAURE Philippe
Service des Finances Publiques	TKOUTI Leila
Délégation Croix Rouge	HABHAB Sabrina
Unité territoriale de la DEETS	VIGUIER Sophie
Unité territoriale de la DEETS	PANGA Naike
ANIS SAINT MARTIN	DESBONNES Jerry
COM de Saint-Martin	HELISSEY Marie-Alice
	GALAYA Anthonin
ACCYB	PRADEL Cédric

ANNEXE 3. Organisation des travaux

3.1 L'équipe conseil mobilisée et le calendrier des travaux

L'équipe Conseil mobilisée est constituée de deux consultants sénior dont l'expertise en matière d'inclusion numérique est reconnue :

Jerry DESBONNES (fondateur d'ANIS Saint-Martin) : Professionnel expérimenté de l'action publique et du développement territorial, Jerry Desbonnes dispose d'une solide connaissance du fonctionnement administratif et politique des collectivités locales. Il a exercé des fonctions de collaborateur d'élus, de consultant et de chef de projet, notamment dans les domaines du tourisme, du développement économique et du numérique, en France et à l'international. Doté de fortes capacités rédactionnelles, d'un bon esprit de synthèse et d'une grande autonomie, il maîtrise la communication institutionnelle, la gestion de projets partenariaux et le suivi administratif et financier.

Emmanuel LETOURNEUX (POP Scop) : Spécialiste reconnu des innovations sociales numériques et consultant, Emmanuel LETOURNEUX a créé ECP Sas en 2010 pour accompagner institutions et territoires dans leurs démarches d'intelligence collective et de design de politiques publiques, avec une attention marquée pour les démarches participatives et les innovations rendues possibles par l'évolution des usages numériques. Associé et dirigeant du groupe POP, il participe à la gouvernance de trois hubs régionaux pour l'inclusion numérique, à la formation des Conseillers numériques France services, et accompagne Etat et collectivités dans plusieurs travaux d'ingénierie liés à la transition numérique inclusive des territoires.

Pour la feuille de route territoriale de Saint Martin, les travaux se sont déroulés de la façon suivante :

- ➔ Février 2025 : lancement officiel de la feuille de route d'inclusion numérique de Saint-Martin
- ➔ Mars-Mai 2025 : Etude documentaire préalable au diagnostic territorial d'inclusion numérique
- ➔ Mai-Octobre 2025 : Plus de quinze entretiens individuels et collectifs sont conduits afin d'approfondir le diagnostic des besoins du territoire et des ressources disponibles pour y faire face
- ➔ Octobre 2025 : Déplacement d'Emmanuel LETOURNEUX sur site à Saint-Martin, visite de structures et acteurs institutionnels clés et organisation de deux ateliers d'intelligence collective et de co-design pour co-construire la feuille de rout.
- ➔ Novembre-Janvier 2026 : validation des orientations de la feuille de route pat les représentantes de la Préfecture et de la Collectivité de Saint-Martin, et rédaction de la feuille de route.

3.2 Le diagnostic territorial d'inclusion numérique

Les travaux en vue d'établir un diagnostic territorial de la situation de l'inclusion numérique sur le territoire Saint Martinois ont comporté deux phases distinctes et complémentaires :

Une étude documentaire, et une tentative de mesure de l'indice de fragilité numérique local

Documents étudiés :

- Dossier complet INSEE commune de Saint-Martin
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Saint-Martin
- Plan de professionnalisation des Acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Guadeloupe (PROFill)
- Diagnostic numérique de la Guadeloupe
- Profil socio sanitaire de St Martin (2022)
- "Dans quelle mesure une économie numérique peut se développer à Saint-Martin ?" Mémoire de fin d'études Sciences Po 2021-2022 Jean-Sébastien Hamlet

Fragilité numérique : En l'absence d'un IFN dédié au territoire, réalisation d'une étude visant à estimer l'indice de fragilité numérique de Saint-Martin (Voir ANNEXE 5)

Une série d'entretiens individuels ou collectifs pour approfondir l'étude des besoins des acteurs et comprendre les enjeux

Compte tenu du faible nombre de données récentes concernant la situation locale, en raison notamment du caractère récent de l'autonomie administrative de Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe, nous avons souhaité approfondir le diagnostic par une série étendue d'entretiens complémentaires.

Interlocuteurs consultés :

- Direction de la formation professionnelle et de l'emploi (Collectivité)
- France Travail Saint-Martin/Saint-Barthélemy
- Mission Locale 978
- CAF Saint-Martin
- Politique de la Ville
- Orange / Orange Digital Center
- SAS Tintamarre (infrastructures numériques)
- Éducation Nationale

- Direction de la jeunesse, service info jeunes et Maison de St Martin à Paris (collectivité)

3.3 Les travaux en immersion sur le territoire

Entretiens complémentaires sur site et visites de terrain

Organisée entre le 19 et le 26 octobre 2025, l'immersion sur site a permis d'approfondir les constats posés par le diagnostic et de prendre connaissance des ressources locales en matière d'inclusion numérique.

- Le 20/10 : Entretien collectif organismes de formation (Soualiga - Bristol Jean-Luc) et (Jielle formation - Mme Laurent Joceline)
- Le 20/10 : Visite et entretien Association ACED (Mme Marcenat)
- Le 20/10 : Visite et entretien SAS Tintamarre (Gilles GUMBS, M. Steven Cox, M. Cédric Benjamin-DSI collectivité)
- Le 21/10 : Visite et entretien Nature is the Key
- Le 21/10 : Visite et Focus Groupe Mission Locale de Saint-Martin
- Le 22/10 : Visite France Service quartier d'Orléans et Sandy grounds (Mme Facorat Micheline)

Ateliers de co-conception

Les ateliers de co-design organisés sur une journée entière le 23 octobre 2025 à la CCISM ont rassemblé une vingtaine de participants, représentatifs des acteurs impliqués sur le sujet de l'inclusion numérique dans leur diversité :

- Acteurs publics (territoire, institutions) et privés (associations, entreprises)
- Dirigeants, cadres et acteurs de terrain de la médiation et de l'inclusion numérique
- Acteurs impliqués sur le volet social, sur le volet aménagements du territoire, sur le volet compétence et emploi et sur le volet développement économique de l'inclusion numérique

Ces ateliers de co-design se fixaient quatre objectifs complémentaires :

- Rappeler le contexte de la démarche FNE et sensibiliser les acteurs à la dimension de politique publique de cet enjeu, ainsi qu'à son importance dans le contexte Saint-Martinois (insularité, faible population, fortes inégalités, multilinguisme et multi-culturalisme)
- Compléter le diagnostic territorial par le recueil collectif des besoins des publics et des initiatives présentes sur le territoire
- Problématiser ces constats afin de faire émerger deux à trois enjeux stratégiques pour le territoire en matière d'inclusion numérique
- Travailler collectivement à l'établissement d'un plan d'action élaboré autour de "chantiers clés" à même de répondre à ces enjeux et de servir de base à l'élaboration ultérieure de fiches action de la future feuille de route territoriale d'inclusion numérique.

La journée était structurée en deux temps forts :

- Le matin (3H) : rappel du contexte de la démarche FNE et sensibilisation à l'importance d'une politique publique d'inclusion numérique. Enrichissement du diagnostic territorial et réflexion autour des enjeux stratégiques du territoire.
- L'après-midi (3H) : Idéation autour des chantiers clés capables de répondre aux enjeux stratégiques

3.4 Entretiens complémentaires et sécurisation du portage opérationnel de la feuille de route

Pour confirmer le portage politique et les engagements des parties prenantes clé liées au pilotage et à la gouvernance de la future feuille de route, des réunions de restitution ont été organisées :

- Restitution des travaux pour arbitrage à Mme Debruge, responsable SLR à la Préfecture de Saint-Martin.
- Restitution des travaux pour arbitrage et engagements à Mme Petrine, Directrice Générale des Services de la collectivité territoriale de Saint-Martin
- Restitution des travaux pour avis et engagement à M. BOONE Richard directeur territorial de France Travail Saint-Martin

3.5 Rédaction et signature de la feuille de route

Les livrables intermédiaires sont compilés et synthétisés en vue de finaliser la feuille de route qui sera soumise à signature en février 2026.

ANNEXE 4 : Restitution des ateliers collectifs du 25 Octobre 2025

Livrables de l'atelier de co-design du 23 Octobre 2025 à la CCISM

Recensement des besoins du territoire, des initiatives repérées, et des enjeux clef du territoire en matière d'Inclusion numérique
Idéation partagée sur les chantiers stratégiques à engager dans le cadre de la feuille de route



Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

Rappel des objectifs et du déroulement de l'atelier

L'**atelier de co-design organisé sur une journée entière le 23 octobre 2025 à la CCISM** a rassemblé une vingtaine de participants, représentatifs des **acteurs impliqués sur le sujet de l'inclusion numérique dans leur diversité** :

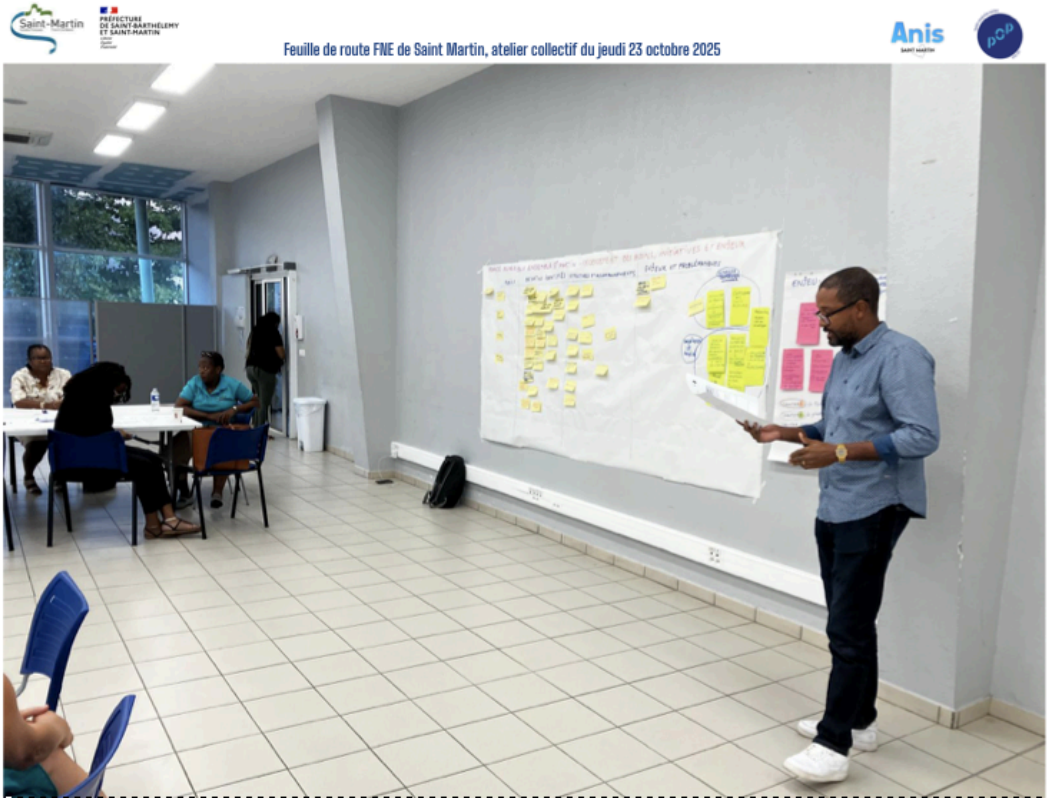
- Acteurs publics (territoire, institutions) et privés (associations, entreprises)
- Dirigeants, cadres et acteurs de terrain de la médiation et de l'inclusion numérique
- Acteurs impliqués sur le volet social, sur le volet aménagements du territoire, sur le volet compétence et emploi et sur le volet développement économique de l'inclusion numérique

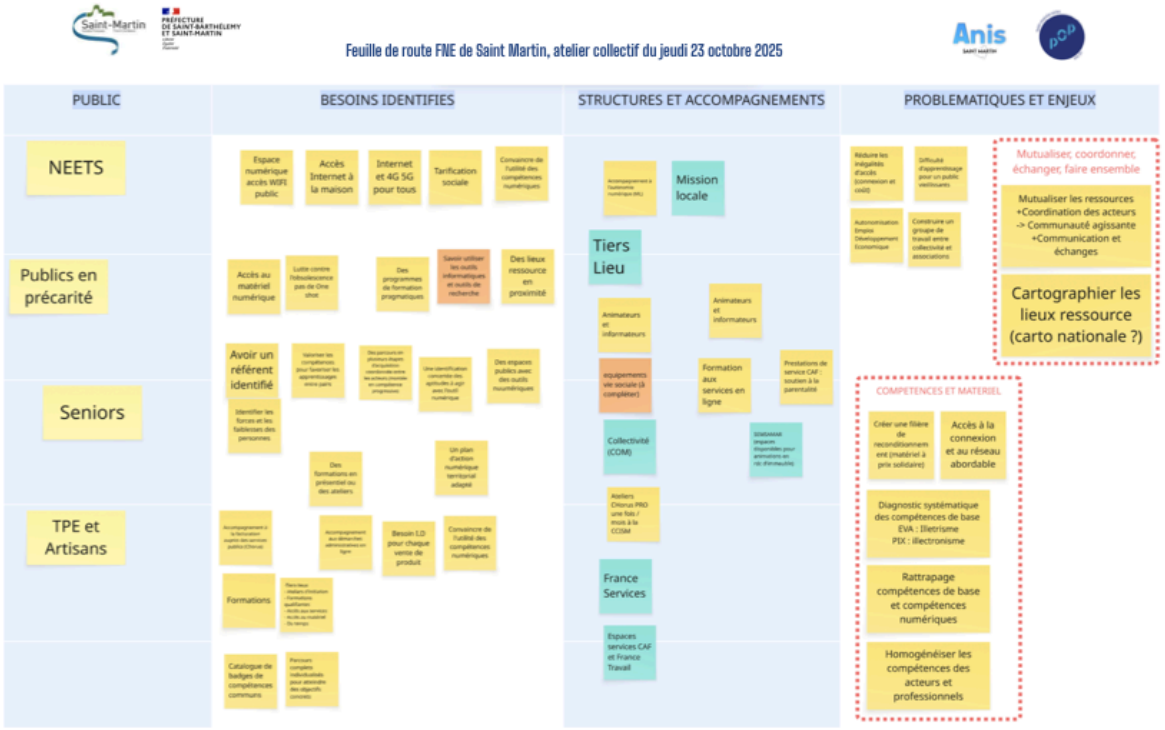
Cet atelier de co-design se fixait **quatre objectifs complémentaires** :

- Rappeler le contexte de la démarche FNE et **sensibiliser les acteurs à la dimension de politique publique de cet enjeu**, ainsi qu'à son importance dans le contexte Saint-Martinois (insularité, faible population, fortes inégalités, multilinguisme et multi-culturalisme)
- **Compléter le diagnostic territorial** par le recueil collectif des besoins des publics et des initiatives présentes sur le territoire
- Problématiser ces constats afin de **faire émerger deux à trois enjeux stratégiques pour le territoire** en matière d'inclusion numérique
- Travailler collectivement à l'établissement d'**un plan d'action élaboré autour de "chantiers clés"** à même de répondre à ces enjeux et de servir de base à l'élaboration ultérieure de fiches action de la future feuille de route territoriale d'inclusion numérique.

L'atelier était structuré en **deux temps forts** :

- **Le matin (3H)** : rappel du contexte de la démarche FNE et sensibilisation à l'importance d'une politique publique d'inclusion numérique. Enrichissement du diagnostic territorial et réflexion autour des enjeux stratégiques du territoire.
- **L'après-midi (3H)** : Idéation autour des chantiers clés capables de répondre aux enjeux stratégiques


Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025


Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025
PUBLIC
BESOINS IDENTIFIES
STRUCTURES ET ACCOMPAGNEMENTS
PROBLEMATIQUES ET ENJEUX
NEETS
Publics en précarité
Seniors
TPE et Artisans
Espace numérique accès WIFI public
Accès Internet à la maison
Internet et 4G 5G pour tous
Tarification sociale
Accès au matériel numérique
Des lieux ressource en proximité
Avoir un référent identifié
Formations
Mission locale
Tiers Lieu
Animateurs et informateurs
Formation aux services en ligne
Collectivité (COM)
France Services
Mutualisez, coordonner, échanger, faire ensemble
Mutualiser les ressources +Coordination des acteurs -> Communauté agissante +Communication et échanges
Cartographier les lieux ressource (carto nationale ?)
COMPETENCES ET MATERIEL
Accès à la connexion et au réseau abordable
Diagnostic systématique des compétences de base EVA : Illetrisme PIX : Illectronisme
Rattrapage compétences de base et compétences numériques
Homogénéiser les compétences des acteurs et professionnels

ENJEU : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble

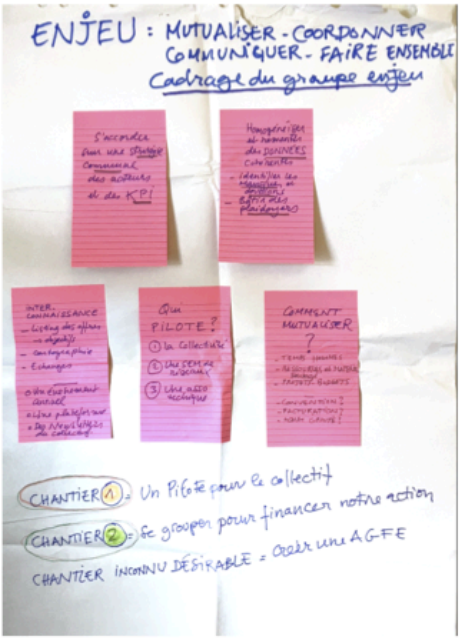
Cadrage du groupe enjeu

Que mutualiser, et comment ?
- ➔ Du temps - homme
- ➔ Des ressources et du matériel partagé
- ➔ Des projets et des budgets
- ➔ Par des conventions
- ➔ Par de la facturation entre structures
- ➔ Par des achats groupés

Qui pilote le collectif ?
- ➔ La collectivité, qui désigne un chef de projet
- ➔ Une SEM de réseaux, qui assure le SAV de son infrastructure par l'inclusion numérique
- ➔ Une association technique au service des acteurs

Coordonner
- ➔ S'accorder sur une stratégie commune des acteurs
- ➔ Animer la communauté
- ➔ Définir des KPI et remonter des données cohérentes
- ➔ Identifier les manques et les doublons
- ➔ Bâtir des plaidoyers

Communiquer
- ➔ Inter-connaissance et échanges : Lister les offres et leurs objectifs, cartographier les acteurs, organiser les échanges
- ➔ Par un événement annuel, une plateforme sociale interne, des newsletters



Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble

Mme Facora, Alexandra, keycie, Rachelle, Patricia, Capucine

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Un pilote pour le collectif (pilote ou chargé de mission)	On finance un ETP ou un demi ETP dédié à la coordination des acteurs et à l'animation de la communauté.	- Monter un dossier de présentation - Solliciter les services de la collectivité, la SEM Tintamarre, une association existante, ou créer une association - Identifier le chargé de mission	2 scénarii : - La COM et/ou la Préfecture - Un acteur privé au sein d'une association	Si acteur public, mise à disposition de temps d'un personnel Si acteur privé, trouver entre 20K€ (½ ETP) et 40K€ (1 ETP) Financements mobilisables diversifiés, privé (Fondations, Orange Digital Center) ou Public (subventions)	Convaincre le territoire du besoin d'une communauté agissante coordonnée pour l'inclusion numérique

Faisabilité conditionnelle en raison du besoin de convaincre les acteurs publics et de solliciter leur arbitrage

Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble
Mme Facora, Alexandra, keycie, Rachelle, Patricia, Capucine

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Se grouper pour financer des actions coordonnées Mutualisation des moyens financiers	- Co-portage financier - Répartition des coûts - Meilleure captation des appels d'offre	- Veille sur les dispositifs existants (AMI, AAP et AO) - Mutualiser les projets et budgets associés - Lister les ressources existantes au sein des structures - Mettre en place une plateforme ou groupe où chaque structure note ses projets et alertes	Convention établie entre les acteurs et désignation d'une personne au sein du collectif pour avoir la double casquette de chargé de mutualisation financière	- Comptables - Personnel (avec une formation FSE+) - Collectivité et institutions - Cabinets extérieurs	

Bonne faisabilité sans autre pré-requis que l'organisation des acteurs en collectif coordonné

Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble
Mme Facora, Alexandra, keycie, Rachelle, Patricia, Capucine

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Une association de gestion des fonds Européens (AGFE) Chantier "*Inconnu désirable*"	- Alléger et faciliter l'accès aux financements Européens pour les acteurs (surtout les petits) - Sécurisation de la gestion et du suivi administratif - Pérennisation des démarches grâce à un acteur reconnu des services Europe de la COM et à l'échelle Européenne (Erasmus + etc.)	- Travail en transversalité avec la COM et le collectif des acteurs de terrain (privés et publics) - Animation du territoire - Formation des acteurs - Interface administrative qui sécurise les remontées	- Les structures terrain (privées ou publiques) sont fournisseurs de l'AGFE (à base d'AAP thématiques réguliers) - L'AGFE travaille en coopération avec le service Europe de la COM - Les structures terrain sont accompagnées dans leur travail administratif et gestion de ces fonds, l'AGFE porte la gestion d'ensemble - Une convention de trésorerie avec la COM ou une banque permet de payer les structures à 30 jours	- Un référent AGFE formé qui travaille en interface avec le service Europe de la COM et les structures - Des expertises complémentaires ponctuelles (juriste, DGA, etc)	La collectivité doit être volontaire (volonté politique)

Faisabilité incertaine car réclame une bonne maturité du collectif (1 à 2 ans d'expérience), une bonne structuration, et le soutien de la collectivité ou d'une banque pour une convention de trésorerie

ENJEU : Renforcer les compétences des acteurs et des publics et leur accès au matériel numérique

Cadrage du groupe enjeu

Enjeu général : Compétences et matériels numériques :



Renforcer l'inclusion numérique en facilitant l'accès aux **compétences** et au **matériel numérique** pour les publics en situation de fragilité numérique.

L'objectif global est de garantir à chacun la capacité d'utiliser le numérique comme un levier d'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle.

Améliorer la connaissance et la reconnaissance des compétences numériques des publics afin d'orienter plus efficacement les parcours de formation et de renforcer l'impact sur l'employabilité.

L'objectif est de proposer des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins réels, et de contribuer à la levée des freins à l'insertion (illettrisme, illectronisme, faible confiance en soi face au numérique).

La question d'une harmonisation des compétences des acteurs professionnels de l'inclusion numérique est également à prendre en compte.

Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Compétences et matériels numériques

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Sensibilisation du grand public	- Faire prendre conscience de l'importance des compétences numériques dans la vie quotidienne (accès aux droits, démarches administratives, communication, etc.). - Mettre en lumière l'impact du numérique sur l'employabilité, en montrant qu'une bonne maîtrise des outils numériques est aujourd'hui indispensable pour accéder à la formation, à l'emploi ou à la création d'activité. - Encourager la montée en compétences des publics éloignés du numérique en leur donnant envie d'apprendre et de s'équiper.	Campagnes de communication nationales et locales, déclinées selon les publics cibles: - **Jeunes** : campagnes en ligne sur les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, YouTube) mettant en avant des témoignages, des défis ou mini-séries pédagogiques. - **Seniors** : campagnes dans la presse écrite locale, spots radios, affichage dans les lieux de vie (maisons de quartier, pharmacies, bibliothèques…). - **Publics en insertion** : relais via les structures d'accompagnement (Mission locale, France Travail, centres sociaux, associations de proximité). Organisation d'**événements** territoriaux : Journées "Découverte du numérique" en partenariat avec les médiathèques et tiers-lieux. - Ateliers de sensibilisation à la cybersécurité, à la gestion administrative en ligne, ou aux services publics numériques. - Création d'outils pédagogiques adaptés : Supports multilingues et accessibles (langage simplifié, audio, visuel). Capsules vidéo courtes et ludiques sur les usages numériques de base.	Pilotage partagé entre : - La collectivité territoriale (coordination locale, diffusion, animation du réseau). - L'État (DEETS) pour l'orientation stratégique et le cadrage national. - La Mission Locale et France Travail pour la mobilisation des publics cibles et la mise en œuvre opérationnelle. - Le réseau local des acteurs de la médiation numérique (Espaces publics numériques, structures associatives, tiers-lieux, bibliothèques) pour la diffusion et l'accompagnement de proximité.	- Mobilisation des fonds publics (collectivités, État, Europe – FSE+). - Partenariats privés avec entreprises locales ou opérateurs du numérique pour cofinancer les actions ou fournir du matériel.	- Barrières linguistiques et culturelles, freinant la compréhension et la participation. - Manque de moyens financiers des publics ciblés et des structures locales pour déployer les actions. - Absence d'outils adaptés à certains profils (personnes en situation de handicap, illettrisme numérique). - Inégale couverture territoriale en termes d'accès à Internet ou de lieux d'accompagnement.

ENJEU : Compétences et matériels numériques

Titre des chantiers clef	Objectifs (On aura réussi si…)	Action(s) du chantier	Gouvernance (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	Les ressources Mobilisables et celles à mobiliser	Les Freins à lever pour le déploiement du chantier
Évaluation et diagnostic des compétences numériques	- Renforcer l'efficience des formations en identifiant en amont les niveaux réels de maîtrise du numérique. - Adapter les contenus pédagogiques aux besoins spécifiques de chaque apprenant (repérage des compétences de base, lacunes, difficultés spécifiques). - Favoriser la progression mesurable tout au long du parcours, grâce à un suivi structuré des acquis. - Contribuer à la levée des freins périphériques à l'emploi, notamment liés à l'illettrisme et à l'illectronisme. - Valoriser les compétences acquises par la certification et la reconnaissance officielle (PIX, CléA, CléA Numérique, EVA).	1- Mise en place d'un **parcours de formation** intégré, articulé autour de plusieurs temps d'évaluation : - En entrée de parcours : diagnostic initial via les outils PIX, CléA Numérique ou EVA afin d'identifier le niveau de départ et d'orienter vers la formation adaptée. - À mi-parcours : évaluation intermédiaire pour ajuster les contenus de formation et mesurer la progression. - En fin de parcours : validation des acquis via la certification (CléA, CléA Numérique ou PIX) pour valoriser les compétences et renforcer l'employabilité. 2- Déploiement d'un **protocole commun d'évaluation** territoriale, partagé entre les acteurs de la formation, pour harmoniser les pratiques et faciliter la reconnaissance mutuelle des résultats. 3- **Formation et accompagnement des formateurs** à l'utilisation des outils d'évaluation et à l'analyse des résultats (diagnostic qualitatif et quantitatif des besoins numériques). 4- Intégration **du numérique de base dans tous les parcours de formation** professionnelle, y compris dans les CFA et dispositifs d'insertion, afin d'en faire une compétence transversale incontournable.		- **Plan territorial de la formation** : coordination des acteurs locaux et mutualisation des outils d'évaluation. - **Plan d'Investissement dans les Compétences** (PIC) : financement des parcours expérimentaux et des outils d'évaluation. - **Acteurs de la formation et CFA** : mise en œuvre des dispositifs, mobilisation des formateurs et partage des bonnes pratiques. - **Structures partenaires** : France Travail, Mission Locale, Collectivité, opérateurs de compétences (OPCO), organismes de certification.	- **Manque de ressources financières** pour déployer à grande échelle les outils et les formations d'évaluateurs. - **Insuffisance de formateurs qualifiés** et formés à l'évaluation des compétences numériques. - **Difficulté à harmoniser les pratiques d'évaluation** entre les différents acteurs du territoire. - **Freins techniques et logistiques** : équipements insuffisants, connexion Internet instable, manque de temps dans les parcours courts.

Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Compétences et matériels numériques

Titre des chantiers clef	Objectifs (On aura réussi si…)	Action(s) du chantier	Gouvernance (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	Les ressources Mobilisables et celles à mobiliser	Les Freins à lever pour le déploiement du chantier
Augmenter le niveau de formation et de qualification des formateurs d'adultes	Atteindre **100 % de formateurs du territoire titulaires du CQP "Formateur d'adultes"**, dotés des **compétences nécessaires en remédiation numérique** et à la **prise en charge des freins périphériques** à la formation : • Illettrisme, • Illectronisme, • Faibles compétences de base (lecture, écriture, calcul, compétences numériques essentielles).	**1- Formation à la montée en compétences numériques** des formateurs d'adultes : - Maîtrise des outils et ressources de remédiation numérique, - Intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, - Accompagnement des publics en difficulté numérique ou avec un faible niveau de base. **2- Sensibilisation et accompagnement des dirigeants d'organismes de formation (OF) et de CFA :** - Promotion de la professionnalisation des formateurs, - Diffusion des bonnes pratiques de remédiation et d'inclusion numérique, - Appui à la planification de la montée en compétences des équipes. **3- Déploiement de parcours de certification** (CQP Formateur d'adultes) sur le territoire, avec un accompagnement renforcé pour les formateurs non titulaires.	Pilotage et coordination assurés par : • **Collectivité territoriale** (chef de file), • **CREFOP** (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle), • **OPCO** (Opérateurs de Compétences). Comité technique associant les acteurs territoriaux de la formation professionnelle et de l'emploi.	• **France Travail** (appui ingénierie et financement via dispositifs de formation). • **OPCO** (financement de la certification et de la montée en compétences). • **Organismes de formation / CFA** (mise en œuvre opérationnelle). • Partenariats avec structures expertes en remédiation numérique et inclusion.	• **Coût** de la certification et du temps de formation. • **Accessibilité** (géographique, temporelle, modalités souples). • **Manque de sensibilisation** des dirigeants d'OF/CFA à la nécessité de la montée en compétences.

ENJEU : Compétences et matériels numériques

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Créer une filière locale de reconditionnement informatique	• Identifier les **acteurs publics et privés** disposés à **mettre à disposition du matériel informatique** à reconditionner. • Identifier et organiser les **acteurs de la future filière locale** de reconditionnement informatique. • Structurer une **filière durable, inclusive et solidaire**, intégrée dans une démarche d'**économie sociale et solidaire (ESS)**.	**1- Sensibilisation des administrations et entreprises :** - Information sur le **cadre légal du reconditionnement** et la **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**. - Appui à la mise à disposition de matériel informatique en fin de cycle. **2- Structuration et professionnalisation de la filière :** - Appui à la création et à la montée en compétence d'acteurs locaux (associations, structures d'insertion, ateliers). - Mise en œuvre d'**Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)** et/ou **Entreprises d'Insertion (EI)**, favorisant la **création d'emplois d'insertion**. **3- Sensibilisation du grand public :** - Communication sur les **enjeux environnementaux et sociaux** liés au reconditionnement. - Actions de **mise à disposition d'équipements reconditionnés** pour les publics précaires ou éloignés du numérique.	• **Structure porteuse** : association référente du projet. • **Comité de pilotage dédié** associant : ○ Collectivité territoriale, ○ Services de l'État, ○ Acteurs de l'ESS et de l'insertion, ○ Entreprises locales et partenaires institutionnels (ADEME, OPCO, etc.).	• **Financements** : aides au poste (État), **FSE+**, **ADEME**, collectivités. • **Infrastructures** : lieu de stockage et de traitement à identifier. • **Investissements** : matériels, outillages et équipements pour l'ACI/EI. • **Apports en nature** : **dons de parcs informatiques** publics et privés.	• Faible mobilisation des entreprises et administrations. • Baisse des moyens publics dédiés à l'insertion par l'activité économique. • Économie circulaire encore **peu développée** sur le territoire.

Feuille de route FNE de Saint Martin, atelier collectif du jeudi 23 octobre 2025

ENJEU : Compétences et matériels numériques

Titre des chantiers clef	**Objectifs** (On aura réussi si…)	**Action(s)** du chantier	**Gouvernance** (Qui pilote, qui fait, qui doit être associé ?)	**Les ressources** Mobilisables et celles à mobiliser	**Les Freins** à lever pour le déploiement du chantier
Favoriser l'accès à la connexion Internet	• Déployer un **Espace Public Numérique (EPN)** dans **chaque quartier**. • Garantir un **accès à Internet à domicile** pour tous les foyers. • **Identifier les publics** et zones **non connectés** (coût, absence de réseau, précarité).	**1- Structuration d'un réseau d'EPN :** ○ Développement et équipement d'EPN dans chaque quartier. ○ Recrutement et formation d'animateurs numériques. ○ Mutualisation des ressources et animation en réseau. **2- Cartographie et communication :** ○ Réalisation d'une **cartographie complète** des EPN existants et à venir. ○ Campagne d'information sur les **missions, horaires et accompagnements** proposés. **3- Appui à la connexion individuelle :** ○ Études sur les **freins économiques ou techniques** à l'accès Internet (zones blanches, coûts). ○ Coopération avec les **bailleurs sociaux** et opérateurs télécoms pour des solutions inclusives.	• **Réseau des acteurs de la médiation numérique** (MedNum locale). • **Collectivité territoriale** (chef de file). • **Conseils de quartiers** et **bailleurs sociaux** (partenaires de proximité).	• Financements publics (État, Collectivités, Europe). • Moyens humains dédiés aux EPN. • Mise à disposition de locaux (bailleurs, centres sociaux, tiers-lieux).	• **Investissement financier** important (équipement, connexion). • **Manque de personnel qualifié** pour animer les EPN. • **Disponibilité limitée de locaux**, notamment sur un **territoire en reconstruction** (post-ouragan Irma). • **Coût d'accès à Internet** pour les ménages les plus précaires.

Le point de vue de l'équipe ANIS + POP :

Un plan d'action stratégique à la fois réaliste, ambitieux et frugal, qui sait se concentrer sur les leviers les plus importants et prioritaires pour améliorer la situation de l'inclusion numérique sur le territoire de St Martin.

Une majorité de chantiers faisables (vert), avec deux chantiers dont la faisabilité (orange) est soumise à l'engagement de la collectivité, et un chantier "inconnu désirable" (gris) dont la faisabilité est établie, mais suppose une maturité de la coordination des acteurs (1 à 3 ans de séniorité de cette organisation collective pour aboutir à un engagement pérenne des financements Européens mobilisables en soutien des actions de l'écosystème.

Un rôle centrale de la collectivité territoriale dans la mise en oeuvre des chantiers clés, qui implique un effort pour embarquer les décideurs à l'échelle de la COM antérieurement à l'achèvement de la feuille de route.

	Enjeu 1 : Mutualiser, coordonner, communiquer et faire ensemble	Enjeu 2 : Développer les compétences numériques	Enjeu 3 : Améliorer l'accès au matériel numérique
chantier 1	Un pilote pour le collectif (pilote ou chargé de mission)	Sensibilisation du grand public	Créer une filière locale de reconditionnement informatique
chantier 2	Se grouper pour financer des actions coordonnées (Mutualisation des moyens financiers)	Évaluation et diagnostic des compétences numériques	Favoriser l'accès à la connexion Internet
chantier 3	Une association de gestion des fonds Européens (AGFE)	Augmenter le niveau de formation et de qualification des formateurs d'adultes	

ANNEXE 5 : Estimation de l'indice de fragilité numérique de Saint-Martin

---

Étude sur l'Indice de Fragilité Numérique dans la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin

Résumé exécutif

Cette étude analyse l'évolution de l'Indice de Fragilité Numérique (IFN) à Saint-Martin entre 2023 et 2024, en s'appuyant sur les données démographiques, socio-économiques et d'infrastructures numériques les plus récentes. Malgré des investissements significatifs en matière d'infrastructures (fibre optique et 5G), la collectivité présente toujours un niveau de fragilité numérique préoccupant, avec un score global passant de 8/10 à 6,5/10 entre 2023 et 2024. Cette amélioration, bien que notable, masque des disparités territoriales et sociales persistantes qui nécessitent une approche différenciée et ciblée.

I. Contexte territorial spécifique

A. Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Saint-Martin présente un profil démographique en mutation depuis l'ouragan Irma (2017) :

- **Population** : 31 496 habitants en 2022, marquant une stabilisation après des départs massifs (-6 506 résidents entre 2016-2022)
- **Vieillissement** : 24% de la population a plus de 55 ans, avec 27% des plus de 80 ans vivant seuls
- **Situation économique** : 30% de chômage, 14% de bénéficiaires du RSA
- **Éducation** : 39% de la population non scolarisée sans diplôme, taux de scolarisation faible (23%) chez les 18-24 ans
- **Structure familiale** : 25% de familles monoparentales

B. Spécificités territoriales impactant l'accès au numérique

- **Multilinguisme** : usage du français, anglais et créole, limitant l'accès aux ressources numériques francophones
- **Habitat** : 17 001 logements dont 15% vacants, avec 65% des ménages locataires
- **Densité géographique** : 631 hab/km² avec une répartition inégale sur le territoire
- **Vulnérabilité climatique** : exposition aux catastrophes naturelles pouvant affecter les infrastructures numériques

II. Méthodologie d'évaluation de l'IFN

A. Présentation du cadre d'analyse

L'Indice de Fragilité Numérique, développé par La Mednum et l'ANSA, repose sur quatre axes d'analyse notés de 1 à 10 (10 représentant la fragilité maximale) :

1. Accès aux équipements et infrastructures
2. Compétences numériques
3. Usages et besoins numériques
4. Vulnérabilités socio-économiques

B. Sources de données mobilisées

- Données INSEE et ITSEE (2024)
- Rapports d'Orange Antilles-Guyane (2024)
- Enquête Éducation nationale (2024)
- Données ARS Guadeloupe
- IEDOM et ORSaG

III. Analyse comparative des indicateurs IFN 2023-2024

A. Accès aux équipements et infrastructures numériques

Évolution du score : 7/10 (2023) → 5/10 (2024)

Progrès identifiés :

- Déploiement de la 5G par Orange avec des débits supérieurs à la métropole
- Fibre optique couvrant 66% du territoire avec un objectif de 10 000 prises fin 2024
- Collaboration multi-acteurs (SAS Tintamarre, opérateurs locaux) pour l'enfouissement des réseaux

Obstacles persistants :

- Interopérabilité limitée entre opérateurs créant des zones non couvertes
- Retards dans les quartiers prioritaires (notamment Marigot)
- Couverture inégale entre zones urbaines et rurales

B. Compétences numériques

Évolution du score : 8/10 (2023) → 7/10 (2024)

Avancées :

- Mobilisation de l'Éducation nationale sur les problématiques numériques
- Campagnes de prévention sur les risques numériques (cyberharcèlement, contenus inappropriés)

Défis :

- 50% des 14-17 ans présentent une addiction aux écrans
- Faible diplômation (39% sans diplôme) limitant l'acquisition de compétences numériques
- Décrochage scolaire partiellement lié à l'usage excessif des smartphones
- Barrière linguistique (français/créole/anglais) compliquant l'accès aux ressources pédagogiques

C. Usages et besoins numériques

Évolution du score : 7/10 (2023) → 6/10 (2024)

Transitions positives :

- 70% des enfants de 10 ans possèdent un smartphone, facilitant l'accès mobile
- Développement des services de télémédecine et bancaires sur mobile
- 30% des enfants de 10 ans démontrent une capacité à se passer des écrans

Inégalités d'usage :

- Retard significatif dans les zones rurales (ex: Quartier d'Orléans) dépourvues de fibre
- Dépendance aux guichets physiques pour les démarches administratives
- Risques de sécurité accrus (arnaques en ligne) affectant particulièrement les publics vulnérables

D. Vulnérabilités socio-économiques

Évolution du score : 9/10 (2023) → 8/10 (2024)

Facteurs d'amélioration :

- Stabilisation démographique post-Irma réduisant la pression sur les infrastructures
- Taux de bénéficiaires du RSA (14%) inférieur à celui de la Guadeloupe (20%)

Problématiques structurelles :

- Chômage élevé (30%) et particulièrement critique chez les jeunes (52% des 15-24 ans)

- Isolement numérique des seniors (27% des +80 ans vivent seuls)
- Contraintes temporelles des familles monoparentales (25% des ménages) limitant l'accès à la formation numérique

IV. Analyse territoriale différenciée

A. Disparités intra-territoriales

L'analyse révèle des fractures numériques internes à Saint-Martin :

Zone	Niveau d'équipement	Compétences	Principaux défis
Marigot (chef-lieu)	Moyen (fibre en cours)	Moyen	Densité urbaine, précarité
Quartier d'Orléans	Faible (zones blanches)	Faible	Isolement, multilinguisme
Grand-Case	Bon (zone touristique)	Moyen	Saisonnalité économique
Sandy Ground	Très faible	Très faible	Précarité, logements précaires

B. Populations particulièrement vulnérables

L'étude identifie quatre groupes prioritaires pour les politiques d'inclusion numérique :

1. **Seniors isolés** (particulièrement les plus de 80 ans vivant seuls)
2. **Jeunes en décrochage scolaire** (corrélé à l'addiction aux écrans)
3. **Familles monoparentales** (contraintes de temps et ressources)
4. **Résidents non-francophones** (barrière linguistique aux services numériques)

V. Recommandations stratégiques

A. Infrastructures et équipements

1. **Programme ciblé pour les zones blanches**
    - Prioriser le déploiement de la fibre dans les quartiers défavorisés (Sandy Ground, Quartier d'Orléans)
    - Équiper les 2 512 logements vacants en prévision de leur occupation
2. **Interopérabilité des réseaux**
    - Développer une plateforme commune de gestion entre opérateurs

- Établir un observatoire territorial de la qualité des réseaux avec publication trimestrielle

B. Formation et accompagnement

1. **Dispositif multi-générationnel**
   - Ateliers mobiles dans les CLASS et EHPAD avec traduction créole/anglais
   - Programme "Seniors connectés" avec des médiateurs numériques dédiés
   - Formation des aidants familiaux aux outils numériques essentiels
2. **Stratégie éducative globale**
   - Sensibilisation parents-adolescents sur la gestion du temps d'écran
   - Formation aux compétences numériques avancées dès le collège
   - Développement de ressources pédagogiques trilingues (français/anglais/créole)

C. Services publics et inclusion

1. **Hybridation des démarches administratives**
   - Guichets uniques combinant accueil physique et accompagnement numérique
   - Développement d'applications mobiles adaptées aux réalités linguistiques locales
2. **Programme d'équipement ciblé**
   - Subventions pour l'acquisition d'équipements (priorité aux familles monoparentales)
   - Mise en place de points d'accès publics dans les quartiers défavorisés

D. Gouvernance et évaluation

1. **Structure de pilotage territorial**
   - Création d'un Observatoire de l'Inclusion Numérique de Saint-Martin
   - Coordination renforcée entre acteurs (COM, État, opérateurs, associations)
2. **Suivi de la progression**
   - Tableau de bord trimestriel des indicateurs IFN

- Enquête annuelle sur les usages numériques des Saint-Martinois

VI. Conclusion et perspectives

L'amélioration de l'IFN de Saint-Martin (de 8/10 à 6,5/10) entre 2023 et 2024 témoigne d'efforts notables en matière d'infrastructures numériques. Cependant, cette progression reste fragile et inégalement répartie sur le territoire. La fracture numérique à Saint-Martin est multidimensionnelle, mêlant des enjeux d'équipement, de compétences, d'usages et de vulnérabilités socio-économiques qui se renforcent mutuellement.

La priorité doit désormais porter sur l'équilibrage entre le déploiement des infrastructures et l'accompagnement humain, en ciblant particulièrement les publics les plus vulnérables. L'approche territoriale différenciée proposée permettrait d'optimiser l'allocation des ressources et de maximiser l'impact des politiques publiques d'inclusion numérique.

Les données du prochain recensement (janvier-février 2025) fourniront des indicateurs cruciaux pour affiner cette stratégie et mesurer les progrès accomplis dans la réduction de la fracture numérique saint-martinoise.

Annexes

Évolution de l'IFN de Saint-Martin (2023-2024)

Axe	Score 2023	Score 2024	Évolution	Justification
Accès aux équipements	7	5	↓2	Déploiement fibre/5G significatif mais inégal
Compétences numériques	8	7	↓1	Mobilisation éducative vs addiction et faible diplômation
Usages et besoins	7	6	↓1	Développement mobile vs inégalités territoriales
Vulnérabilités socio-économiques	9	8	↓1	Stabilisation démographique vs précarité persistante
Score global IFN	**8/10**	**6,5/10**	**↓1,5**	**Fragilité modérée à élevée, avec progrès ciblés**

Sources et méthodologie

- Orange Antilles-Guyane (2024)
- ITSEE (2024)

- Enquête Éducation nationale (2024)
- INSEE (Recensement 2018, données 2022)
- IEDOM, ORSaG, données ARS Guadeloupe
- Méthodologie IFN (Mednum/ANSA)